

MIROBLIG

Société d'investissement à capital variable
23, avenue de la Porte-Neuve
L-2085 Luxembourg
RC B 65.751

AVIS AUX ACTIONNAIRES DISTRIBUTION D'UN DIVIDENDE INTÉRIMAIRE

Le conseil d'administration de Miroblig («la Société») a décidé, sur base de la situation comptable actuelle, de procéder pour les différents compartiments de la Société à la mise en paiement d'un dividende intérimaire aux détenteurs d'actions de la classe «D» au 26 octobre 2005. Ces actions sont cotées ex-dividende le 27 octobre 2005. Les modalités de la distribution sont les suivantes:

COMPARTIMENTS	MONTANT DU DIVIDENDE PAR ACTION	NUMÉRO DE COUPON À PRÉSENTER
MIROBLIG CHF	CHF 5.-	7
MIROBLIG EURO	EUR 15.-	7
MIROBLIG USD	USD 7.-	7

Ces dividendes intérimaires seront payés à tous les détenteurs d'actions de la classe «D» des compartiments à partir du 2 novembre 2005. Les dividendes seront payés aux détenteurs d'actions au porteur contre présentation des coupons mentionnés ci-dessus, aux guichets de BNP Paribas Luxembourg, 10A, boulevard Royal, Luxembourg ou auprès du Représentant et Service de paiement en Suisse, Mirabaud & Cie, 3, boulevard du Théâtre, CH-1204 Genève.

Conformément aux statuts de la Société, les dividendes déclarés qui n'auront pas été réclamés par les bénéficiaires dans les 5 ans à partir de la date de paiement précitée seront déçus et reviendront au compartiment concerné.

Le montant des dividendes affectés aux détenteurs d'actions de la classe «C» sera capitalisé.

Pour toute information supplémentaire, les actionnaires sont invités à consulter le prospectus et les statuts de la Société, pouvant être obtenus, sur simple demande, au siège social du Représentant et Service de paiement de la Société en Suisse.

Pour le conseil d'administration,
Le représentant en Suisse: Mirabaud & Cie

298067